

Relevez le Challenge *Décarbonons!* par Groupe Roy Énergie

L'OFFRE WEB QUI DÉMOCRATISE LE PHOTOVOLTAÏQUE

Démocratiser le photovoltaïque, partout, pour tous, c'est la promesse de Groupe Roy Énergie. Pour cela, votre expert photovoltaïque depuis 2016 lance un concept de vente inédit dans la filière. Ensemble, relevons le Challenge *Décarbonons!* pour éviter 100 tonnes de carbone par an*, et profitez d'une offre attractive en commandant votre installation 3000 watts en quelques clics.

Notre ambition : la décarbonation !

Pour accélérer concrètement la décarbonation des ménages français, Groupe Roy Énergie lance le Challenge *Décarbonons!* avec une offre web simple et attractive. En quelques clics, commandez votre centrale photovoltaïque particulière 3000 watts.

Notre objectif commun ? Éviter 100 tonnes de carbone par an.



OBJECTIF :
100 TONNES
DE CARBONE ÉVITÉES PAR AN

*Calcul effectué selon les chiffres énoncés par photovoltaïque.info. Grâce à notre offre, un foyer va éviter l'émission d'environ 1,65 tonnes de CO2 par an. Ceci est une moyenne au regard de la région d'installation (et de son ensoleillement). Dès 61 installations photovoltaïques, notre objectif sera atteint.

L'offre web 3000 watts, qu'est-ce que c'est ?

- ✔ Une offre limitée à 70 commandes
- ✔ 8 panneaux en surimposition sur 15 m² de votre toiture
- ✔ 1,5 tonnes de carbone évitées par foyer
- ✔ La fourniture et la pose par Groupe Roy Énergie
- ✔ Un système d'autoconsommation avec revente de surplus : **Produisez, consommez, revendez !**

Groupe Roy Énergie, entreprise certifiée

- Entreprise certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- 0 % de sous traitance, 100 % de professionnels qualifiés
- Garantie décennale de votre installation



TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Qui est Groupe Roy Énergie ?

Groupe Roy Énergie est un expert photovoltaïque établi en Centre-Val de Loire **depuis 2016**.

L'entreprise conçoit et installe des solutions solaires innovantes dans toute la France. En 2023, Groupe Roy Énergie lance democratisonslephotovoltaïque.fr, une plateforme en ligne dédiée aux particuliers et propose des solutions photovoltaïques au prix juste et justifié.

Qu'est-ce que le Challenge *Décarbonons!* par Groupe Roy Énergie ?

Dans un objectif de décarbonation, Groupe Roy Énergie lance le Challenge *Décarbonons!* : **un défi pour les propriétaires français d'atteindre ensemble 100 tonnes de carbone évitées par an** grâce à l'installation d'une centrale photovoltaïque. Pour ce faire, Groupe Roy Énergie conçoit **une offre web attractive**, limitée à 70 installations.

Est-ce que l'offre web est une solution "low cost" (d'entrée de gamme) ?

Non, absolument pas. L'offre web propose des **équipements de grande qualité, sélectionnés avec soin et garantis jusqu'à 30 ans**. L'installation des panneaux photovoltaïques issus de l'offre web est réalisée **sans sous-traitance**, par les professionnels de Groupe Roy Énergie.

Pourquoi le tarif de l'offre web est-il si compétitif ?

Pour démocratiser davantage le photovoltaïque, Groupe Roy Énergie n'hésite pas à accentuer son effort commercial en proposant une installation photovoltaïque **à prix coûtant !**

Nous souhaitons décarboner les ménages français grâce à ce tarif attractif, le plus compétitif du marché, mais limité à 70 installations photovoltaïques.

Que se passe-t-il si la déclaration préalable de travaux nécessaire à la pose de panneaux solaires est refusée par la mairie ?

Groupe Roy Énergie se charge de **vos démarches administratives** dont les demandes à effectuer auprès de la mairie de votre commune. Si malheureusement, la déclaration préalable de travaux est refusée, Groupe Roy Énergie vous orientera vers des recours possibles et **vous restituera la somme versée en ligne lors de votre commande.**

Comment avoir la certitude que ma maison est éligible à l'offre web ?

Groupe Roy Énergie a défini un certain nombre de **critères indispensables** pour valider votre éligibilité :

- ✔ **Votre maison est en France métropolitaine (Corse exclue) et n'est pas située dans une zone classée Bâtiments de France**
- ✔ **Votre couverture est en ardoises ou en tuiles (plates ou mécaniques), en bon état général***
*Charpente plane / pas de tuiles ou ardoises abîmées / couverture de moins de 20 ans
- ✔ **La pose de panneaux solaires est prévue sur la maison principale de votre terrain, équipée d'un tableau électrique général de moins de 30 ans**
- ✘ **Pas de maison phénix ou à toit plat**
- ✘ **Pas de couverture en tuiles de pays de plus de 20 ans**

La faisabilité technique sera définitivement validée lors du contrôle effectué par un expert Groupe Roy Énergie.

Les étapes de votre projet photovoltaïque



Faites votre commande en ligne
Payez aujourd'hui 300 €



Un expert photovoltaïque vous contacte pour ouvrir/établir votre dossier administratif



Nous effectuons un contrôle technique pour valider ensemble la commande et préparer l'installation (visite dématérialisée)



Nous prenons en charge les démarches administratives nécessaires (déclaration préalable en mairie, demande de raccordement)



Nous installons et mettons en service votre centrale photovoltaïque



Vous produisez, consommez et revendez votre électricité verte